

FICHE DE POSTE : TRAVAILLEUR SOCIAL – SUIVI EDUCATIF PERSONNALISE

Programme : Respect des droits humains inhérents aux enfants en conflit avec la loi, dans la région de Diana - Madagascar

Date : de janvier 2016 à novembre 2017

Poste : travailleur social sur l'ouverture du projet « Mesures de Liberté Surveillée »

Lieu de travail : Antsiranana – Région DIANA

Sous la responsabilité hiérarchique directe du : Coordinateur de programme région DIANA

Sous la responsabilité fonctionnelle du : Coordinateur de programme « Services d'Accompagnement Judiciaire et Educatif en Milieu Ouvert » (SAJEMO)

Mission générale du poste

Coordonner la mise en œuvre et le suivi du projet Mesures de Liberté Surveillée comme alternative à l'incarcération des enfants en conflit avec la loi à Antsiranana en DIANA

Responsabilités du poste

RESPONSABILITE N°1 :

Assurer la mise en œuvre et le suivi du projet Mesures de Liberté Surveillée (MLS) à Antsiranana en DIANA

Activité 1.1 : En collaboration avec le Ministère de la Justice, notamment par le lien avec le Juge pour Enfants, mettre en œuvre l'effectivité de la mesure de liberté surveillée dans la région d'Antsiranana en DIANA

Activité 1.2 : Rechercher et impliquer de nouveaux partenaires pouvant favoriser la mise en œuvre de MLS

Activité 1.3 : Elaborer et participer, en collaboration avec le coordinateur de programme, à des programmes de sensibilisation à l'attention des services judiciaires, administration pénitentiaire et autres partenaires ciblés/concernés.

Activité 1.4 : Participer à l'élaboration de partenariats, concernant les conditions et cadres de mise en œuvre des MLS avec les partenaires et autorités locales concernés

Activité 1.5 : Etre garant des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des MLS

RESPONSABILITE N°2 :

Assurer les accompagnements éducatifs des mineurs bénéficiant d'une MLS à Antsiranana en DIANA

Activité 2.1 : Sur demande du Juge des Enfants, réaliser une enquête sociale et rédiger un rapport pour chaque jeune confié retraçant brièvement son parcours, sa situation familiale et sociale et envisager la pertinence d'une proposition de MLS.

Activité 2.2 : Echanger avec le magistrat concerné sur la pertinence d'une MLS

Activité 2.3 : Assurer l'accompagnement éducatif et social des mineurs bénéficiaires des MLS dans le cadre des obligations définies par l'autorité judiciaire.

Activité 2.4 : Informer les parents ou les substituts parentaux sur les principes et modalités de la MLS

Activité 2.5 : Accompagner et impliquer les familles dans la compréhension de leur rôle de parents et dans les responsabilités qui leur incombent.

Activité 2.6 : Préparer, dans la mesure du possible, l'autonomisation de la famille et du mineur pour permettre la levée de la mesure de liberté surveillée.

RESPONSABILITE N°3 :

Assurer le développement du dispositif sur la région

Activité 3.1 : Participer au développement d'un réseau de partenaires durables en rencontrant régulièrement les acteurs associatifs et institutionnels de la région.

Activité 3.2 : Identifier les partenaires directs potentiels et leurs actions.

Activité 3.3 : Mettre en relation et susciter les collaborations entre les différents partenaires.

Activité 3.4 : Représenter l'association auprès des instances extérieures.

RESPONSABILITE N°4 :

Assurer la gestion des tâches administratives

Activité 4.1 : Effectuer la gestion financière liée aux activités des MLS en lien avec le coordinateur de programme

Activité 4.2 : Participer à l'élaboration d'outils d'accompagnement des mineurs et de capitalisation du projet.

Activité 4.3 : Rendre compte à son supérieur hiérarchique de l'activité et des collaborations avec les partenaires.

Activité 4.4 : Remplir correctement et avec rigueur les différents outils de suivi internes.

Activité 4.5 : Rédiger des rapports s'il est constaté un manquement ou une violation des droits de l'enfant ou des lois malgaches

Activité 4.6 : Participer aux formations et ateliers d'échanges de pratiques proposés par l'association.

Qualifications & Expériences

- Licence ou maîtrise en travail social exigée (assistant social ou éducateur spécialisé)
- 3 ans d'expérience professionnelle dans le suivi social et/ou éducatif
- Expérience dans des projets concernant des enfants en situation de grande vulnérabilité
- Expérience dans le travail en partenariat et la coordination de projet

Compétences techniques

- Bonne connaissance de la protection de l'enfance et de l'enfant en conflit avec la loi et du contexte Diegolois
- Bonne maîtrise du suivi socio-éducatif et des méthodes pédagogiques
- Une parfaite maîtrise du français et du malgache est requise
- Bonne maîtrise des outils Microsoft office

Compétences transverses

- | | | |
|--------------------------------|---|---|
| - Adaptabilité | - Autonomie | - Sens des relations interpersonnelles |
| - Tolérance à la pression | - Prise d'initiative | - Diplomatie, persuasion et négociation |
| - Capacités organisationnelles | - Capacité à travailler en équipe et en partenariat | - Adhésion aux valeurs de l'association |

Conditions

- Salaire brut de base : selon expérience, à partir de 380 000 Ar.
- Horaires de travail : du lundi au samedi de 08h30 à 17h sur la base de 40 heures par semaine.
- Pour les travailleurs déplacés, remboursement des frais de déplacement selon Code du Travail